



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Préfecture de Police communique :

Le samedi 16 mars 2019, diverses manifestations de voie publique sont organisées dans la Capitale, comme suit :

I - Périmètres d'isolement aux abords des Institutions

A partir de 09 heures 00, un périmètre d'isolement est instauré depuis les voies suivantes qui demeurent libres à la circulation :

Rond Point des Champs Elysées Marcel Dassault – avenue Matignon – rue de Penthièvre – rue Roquépine – boulevard Malesherbes – place de la Madeleine – rue Royale – rue Saint Honoré – rue des Pyramides – place des Pyramides – avenue du Général Lemonnier (souterrain) – pont Royal – quai Anatole France – quai d'Orsay – pont des Invalides – place du Canada – rue François 1^{er} – avenue Montaigne.

A partir de 09 heures 00, un périmètre d'isolement est susceptible d'être instauré depuis les voies suivantes qui demeurent libres à la circulation :

Boulevard des Invalides – rue de Grenelle – rue du Bac – rue de Sèvres – rue Vaneau – rue de Babylone.

II - Manifestations et rassemblements de voie publique :

1 – A partir de 08 heures 00, une intersyndicale des entrepreneurs et des artisans des Fêtes Foraines appelle ses sympathisants à manifester.

Les participants se rassemblent cours de Vincennes entre l'avenue du Docteur Arnold Netter (non comprise) et le boulevard Soult, puis défilent à partir 12 heures 00, sur l'itinéraire suivant :

Boulevard Périphérique Extérieur (un tour complet sur les deux voies les plus à gauche)

Dans le même temps, à 12 heures 00, un second cortège partira de la place de la porte Maillot en direction du cours de Vincennes, en empruntant le boulevard périphérique intérieur (sur les voies les plus à gauche), sortie porte de Vincennes.

La dispersion est envisagée cours de Vincennes, entre l'avenue du Docteur Arnold Netter et le boulevard Soult, à 20 heures 00.

2 – Dans le cadre d'une marche pour le climat, diverses associations appellent à manifester dans la capitale, comme suit :

a) A 11 heures 00 - Marche pour le climat et la biodiversité : rassemblement à l'intersection du boulevard Malesherbes et de l'avenue Velasquez puis défilé, **à partir de 13 heures 00**, sur l'itinéraire suivant :

Boulevard Malesherbes – place Saint Augustin - boulevard Haussmann (à contresens) – rue Auber – place de l'Opéra

b) A 12 heures 00 - Marche pour l'urgence climatique et sociale : rassemblement place du Trocadéro puis défilé, **à partir de 12 heures 30**, sur l'itinéraire suivant :

Avenue Kléber – place Charles de Gaulle – avenue de Friedland – boulevard Haussmann – rue Auber – place de l'Opéra

Convergence des 2 cortèges sur la place de l'Opéra vers 14 h00 – 14 h15, puis défilé sur un itinéraire commun :

Boulevard des Capucines – boulevard des Italiens – boulevard Montmartre – boulevard Poissonnière – boulevard de Bonne Nouvelle – boulevard Saint Denis – boulevard Saint Martin

Après une arrivée attendue vers 16 heures 00 sur la place de la République, la dislocation est prévue vers 20 heures 00.

c) A 15 heures 30 – Défilé mobilité : rassemblement place du Palais Royal puis défilé en vélo, trottinette..., **à partir de 16 heures 00**, sur l'itinéraire suivant :

Avenue de l'Opéra – place de l'Opéra - puis itinéraire en direction de la place de la République comme décrit ci-dessus.

Périmètres de déviation pour les automobilistes

A partir de 11 heures 00, dès que les circonstances l'exigent, toute circulation sera impossible à l'intérieur d'un périmètre délimité comme suit :

Avenue Raymond Poincaré – place Victor Hugo – avenue Victor Hugo – rue de Presbourg – rue de Tilsitt – avenue Hoche – rue Alfred de Vigny – boulevard de Courcelles – Place Prosper Goubaux – rue du Rocher – place Gabriel Péri – rue Saint Lazare - place d'Estienne d'Orves – rue de la Chaussée d'Antin – rue Lafayette – rue de Provence – rue Richer – rue du Faubourg Montmartre – rue Bergère – rue de l'Echiquier – rue de Metz – boulevard de Strasbourg – rue du Château d'Eau – rue de Lancry – rue Albert Thomas – rue Beaurepaire – rue Léon Jouhaux – quai de Valmy – boulevard Jules Ferry – boulevard Richard Lenoir – rue Oberkampf – rue Commines – rue Froissart – rue de Bretagne – rue Réaumur – rue d'Aboukir – rue du Louvre – rue de l'Amiral de Coligny – quai François Mitterrand - pont Royal – quai Anatole France - quai d'Orsay - pont des Invalides – place du Canada – rue François 1^{er} – rue Christophe Colomb – rue de Bassano – place de l'Amiral de Grasse - rue de Lubeck – avenue Albert de Mun - avenue des Nations Unies – boulevard Dellessert – rue Benjamin Franklin – rue Scheffer – rue des Sablons – rue de Longchamp

3 – A compter de 13 heures 00, à l'appel de diverses associations de défense des Droits de l'Homme rassemblement sur la place de la Madeleine, angle boulevard de la Madeleine puis défilé à partir de 14 heures 00 selon l'itinéraire suivant :

Boulevard de la Madeleine - boulevard des Capucines – boulevard des Italiens – boulevard Montmartre – boulevard Poissonnière – boulevard de Bonne Nouvelle - boulevard Saint Denis – boulevard Saint Martin – place de la République – boulevard de Magenta – boulevard de la Chapelle – boulevard de la Villette.

La dispersion est envisagée vers 22 heures 00, place de la Bataille de Stalingrad.

4 – A compter de 13 heures 30, à l'appel de l'association United Migrants rassemblement place de la Chapelle puis défilé à partir de 14 heures 30 selon l'itinéraire suivant :

Boulevard de la Chapelle – boulevard de la Villette – place de la Bataille de Stalingrad – rue La Fayette – quai de Valmy – rue du Faubourg du Temple.

La dispersion est envisagée vers 18 heures 00, place de la République.

5 – A compter de 14 heures 00, à l'appel de diverses associations congolaises rassemblement place du Château Rouge puis défilé à partir de 15 heures 00 selon l'itinéraire suivant :

Boulevard Barbès – boulevard de Magenta

La dispersion est envisagée vers 20 heures 00, place de la République.

6 – A compter de 14 heures 00, à l'appel de diverses associations kurdes rassemblement place de la République puis défilé à partir de 14 heures 15 selon l'itinéraire suivant :

Boulevard du Temple – boulevard des Filles du Calvaire – boulevard Beaumarchais

La dispersion est envisagée vers 18 heures 00, place de la Bastille.

Par voie de conséquence, la Préfecture de Police conseille aux automobilistes de contourner très largement les zones concernées.